



Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du jeudi 27 janvier 2011 CIP à Tramelan (19h00)

Présents :

Beuchat Jean-Jacques (prés.), Beuchat Alain (caissier), Jost Eve (resp. tennis 50+), Beccarelli Laurent (resp. relève), Kuster Denis (resp. tournois).

Excusés : Zimmer Simone (marketing), Jacques Bregnard (resp. relève NE), Jürg Leuenberger (réviseur des comptes et délégué à Swiss Tennis), Aeby Bernhard (délégué à Swiss Tennis), Patricia Gacond (service sports NE), Benoît Gisler (service sports FR).

Clubs et centres présents : selon liste de présence annexée

Clubs et centres absents : 19

Secrétaire : Morgenthaler Carine

Ordre du jour

- 1) **Ouverture et salutations**
- 2) **Nomination des scrutateurs**
- 3) **Acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale du 28.01.10**
- 4) **Rapport du président**
- 5) **Rapport du responsable de la relève**
- 6) **Rapport de la responsable sport pour tous – 50+**
- 7) **Acceptation des rapports et décharge au comité**
- 8) **Présentation des comptes 2009/10**
- 9) **Rapport des vérificateurs**
- 10) **Acceptation des comptes et décharge au comité et aux vérificateurs**
- 11) **Présentation du budget 2010/11**
- 12) **Acceptation du budget 2010/11**
- 13) **Elections**
 - a) **Nomination d'un/e président/e**
 - b) **Nomination d'un/e vice-président/e**
 - c) **Nomination d'un/e responsable relève**
 - d) **Nomination de deux vérificateurs/trices des comptes et d'un/e suppléant/e**
 - e) **Nomination des délégués/es à Swiss Tennis et des suppléants**
- 14) **Démission club**
- 15) **Candidatures des clubs pour les championnats cantonaux d'été 2011 et hiver 2011/12**
- 16) **Distinctions**
- 17) **Fixer la prochaine assemblée**
- 18) **Divers**

1) Ouverture et salutations

Le président ouvre cette assemblée générale en souhaitant la bienvenue à chacun.

Le président propose, pour le point 13), de procéder à des élections pour une année au lieu de trois ans, ceci au vu de la situation (démission du président dans une année) et pour se calquer à Swiss Tennis qui procédera à des élections en 2012. Après discussion, cette proposition est abandonnée étant donné qu'elle n'est pas en conformité avec les statuts.

2) Nomination des scrutateurs

Madame Josette Lauener et Monsieur Christophe Sauser sont désignés.

3) Acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale du 28.01.10

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 28 janvier 2010 est accepté à l'unanimité.

4) Rapport du président

Le président a informé les clubs et centres, par lettre du 20 décembre 2010, qu'il souhaitait se retirer de la présidence. Malgré de nombreux contacts avec des candidats potentiels neuchâtelois et jurassiens, la perle rare n'a pas été trouvée. Contact a donc été pris avec un fribourgeois, Yves Vonlanthen, qui est d'accord de devenir vice-président pour une année et ensuite de reprendre le poste de président à la prochaine assemblée générale.

Pour la saison 2009-10, FriJuNe a remporté pour la 1^{ère} fois, depuis l'existence de ces rencontres, le match intercantonal à Sion. FriJuNe organisera donc cet événement cet automne dans l'un de ses clubs/centres comme le veut la tradition, à savoir que le vainqueur organise cette rencontre chez lui. La date et le lieu seront communiqués ultérieurement.

Pour la 2^{ème} fois, le Masters FriJuNe Juniors a eu lieu à Romont. Merci à Martin Moosmann pour l'excellente organisation. Cette année, le Masters devrait se dérouler dans un club/centre du Jura/Jura bernois.

Mirko Martinez est devenu champion suisse junior dans la catégorie 12 ans cet été. Félicitations pour son titre. Le TC Aiglon est devenu champion suisse juniors interclubs dans la catégorie garçons A. Félicitations. A noter également la 2^{ème} place du TC Le Locle dans la catégorie filles A et la 4^{ème} place du TC Morat dans la catégorie filles B.

Concernant les 50+, un programme toujours plus étoffé a permis à plus de 2300 amateurs de tennis de pratiquer la compétition ou le sport de loisir dans nos différents clubs/centres.

Autre sujet de satisfaction, FriJuNe conclura, ces prochains jours, un contrat de sponsoring avec Camille Bloch. Ce dernier va signer un contrat de trois ans et va profiler sa marque Ragusa auprès des juniors.

Des remerciements vont à nos sponsors principaux, à savoir Wilson, la Banque Cantonale Neuchâteloise, la Banque Cantonale Frigourgeoise et le groupe E pour leur confiance. Le président remercie également ses collègues du comité et toutes les personnes qui oeuvrent dans l'ombre pour que vive FriJuNe.

Merci à toutes et à tous.

5) Rapport du responsable de la relève

Un rapport est présenté par Laurent Beccarelli. Ce dernier peut être consulté sur notre site www.frijune.ch.

6) Rapport de la responsable sport pour tous – 50+

Un rapport est présenté par Eve Jost. Ce dernier se trouve également sur notre site www.frijune.ch.

7) Acceptation des rapports et décharge au comité

L'assemblée, à une très large majorité, accepte les rapports et donne décharge au comité.

8) Présentation des comptes 2009/10

Les comptes allant du 1^{er} octobre 2009 au 30 septembre 2010, que chacun a pu consulter sur notre site, sont présentés par la fiduciaire Marc Mahon qui a procédé à la consolidation des comptes préparés par le caissier Alain Beuchat. Les comptes bouclent avec un bénéfice de fr. 9'050.80. Monsieur Kaelin demande pour quelle raison il y a une diminution de fr. 8'000.- dans la réserve juniors Fribourg. Le caissier l'informe que chaque année ce compte est amorti de fr. 8'000.- selon la décision prise lors de la dissolution du GFT. Ce montant est déduit sur les factures des juniors fribourgeois (env. fr. 380.- par juniors).

9) Rapport des vérificateurs

Madame Brigitte Louis donne connaissance du rapport. Les comptes ont été vérifiés le 13 janvier 2011 par Monsieur Jürg Leuenberger et Madame Brigitte Louis. Ils déclarent que les comptes sont en ordre et ils invitent l'assemblée à en donner décharge au comité.

10) Acceptation des comptes et décharge au comité et aux vérificateurs

L'assemblée, à une très large majorité, accepte les comptes et donne décharge au comité et aux vérificateurs.

11) Présentation du budget 2010/11

Le budget 2010/11 est présenté par Marc Mahon. Il présente un bénéfice de fr. 5'040.-. A remarquer dans les recettes qu'il n'y a plus de participation des parents suite à la nouvelle organisation avec les centres de compétence. Les dépenses sont également revues à la baisse au niveau des frais des entraîneurs et des locations de salles. Le poste honoraires et indemnités est revu à la hausse suite à l'adaptation du règlement sur les indemnités des membres du comité de FriJuNe. Les indemnités suivantes sont adaptées : président fr. 1'500.- au lieu de fr. 1'000.-, vice-président fr. 750.- au lieu de fr. 500.-, responsable relève fr. 1'500.- au lieu de fr. 1'000.- et responsable 50+ fr. 1'500.- au lieu de fr. 750.-. Tous les postes importants sont ainsi au même niveau. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire de fr. 200.- a été ajoutée pour les délégués se rendant à l'assemblée de Swiss Tennis. Monsieur Vauthier prend la parole pour dire qu'il trouve très bien ces adaptations car il est très difficile de trouver des personnes désirant s'investir.

12) Acceptation du budget 2010/11

Le budget est accepté à une large majorité tel que présenté.

13) Elections

a) Nomination d'un/e président/e

b) Nomination d'un/e vice-président/e

c) Nomination d'un/e responsable relève

d) Nomination de deux vérificateurs/trices des comptes et d'un/e suppléant/e

e) Nomination des délégués/es à Swiss Tennis et des suppléants/tes

Le président l'a mentionné dans sans rapport, aucune perle rare pour le remplacer, seul Yves Vonlanthen serait prêt à reprendre le poste de vice-président pour une année et celui de président par la suite. Yves Vonlanthen prend la parole pour informer l'assemblée qu'il est prêt à s'investir à ce poste, tant pour Fribourg que pour les deux autres régions, mais il ne veut en aucun cas prendre la place si un représentant du Jura/Jura bernois ou de Neuchâtel est intéressé. Monsieur de Figueiredo estime qu'il serait important de trouver des candidats du Jura/Jura bernois et Neuchâtel car deux fribourgeois aux postes clefs et en plus deux membres du même club n'est pas judicieux. Monsieur Kaelin demande pourquoi Laurent Beccarelli figure sur l'organigramme comme responsable relève fribourgeois à la place d'Alexandre Gicot. Laurent Beccarelli l'informe qu'Alexandre Gicot a démissionné en cours de saison et qu'il a repris ce poste en attendant de trouver un remplaçant. Concernant les délégués, Josette Lauener et Brigitte Louis se représentent pour Neuchâtel, Philippe Milani et Blaise Greco se représentent pour le Jura/Jura bernois et Jürg Leuenberger se représente pour Fribourg. Seul Bernhard Aeby se retire pour Fribourg. Le président propose donc Yves Vonlanthen pour ce poste comme personne ne s'annonce dans l'assemblée. Les suppléants sont Eve Jost et Marc Mahon. Monsieur Auderset demande qu'à l'avenir les clubs/centres soient informés avant l'assemblée car il faut connaître le cahier des charges avant de pouvoir prendre une décision. La secrétaire lui remet un cahier des charges pour en prendre connaissance. Le comité prend note de cette demande. Les personnes présentées sont élues pour trois ans par acclamation.

14) Démission club

Aucune démission à signaler.

15) Candidatures des clubs pour les championnats cantonaux d'été 2010 et hiver 2010/11

Le tableau provisoire établi est présenté par le président. Aucune annonce dans l'assemblée pour compléter ce tableau. Il peut être consulté sur notre site www.frijune.ch. Les clubs/centres intéressés à l'organisation d'un championnat peuvent s'annoncer auprès du comité. Ce dernier essaiera de trouver des clubs/centres pour combler les vides.

16) Distinctions

Le président félicite Mirko Martinez pour son titre de champion Suisse catégorie U12. Il lui remet une enveloppe tout en lui souhaitant le meilleur pour son avenir. Le président félicite également les garçons du TC Aiglon pour leur titre de champion suisse interclubs juniors catégorie A. Une enveloppe est remise à leur président Laurent Beccarelli.

Sous ce point, le président en profite encore pour remercier Alexandre Gicot et Bernhard Aeby qui se verront remettre une petite attention ultérieurement étant tous deux absents.

17) Fixer la prochaine assemblée générale

Le président propose le jeudi 26 janvier 2012, lieu à définir sur le canton de Neuchâtel. Aucune objection dans la salle.

18) Divers

- Monsieur Kaelin demande des explications sur les centres de compétence. Laurent Beccarelli informe l'assemblée que pour être centres de compétence, il y a trois critères déterminants :

- ◆ le classement : niveau 1 ou niveau 2
- ◆ il faut 4h30 d'entraînement tennis hebdomadaire avec entraîneur B et 1h condition physique avec entraîneur A ou prof de sport diplômé
- ◆ les week-ends et les tests physiques

Actuellement, pour Fribourg, il y a quatre centres de compétence à Givisiez, Bulle, Aiglon et BO-Tennis.

Les week-ends et les tests physiques ne sont pas facturés aux parents. FriJuNe indemnise les centres de compétences qui établissent leurs factures pour les entraînements aux parents.

Monsieur Auderset demande si il faut tout de suite un entraîneur B. Laurent lui répond que si des juniors remplissent les conditions nécessaires, le club a deux ans pour former un entraîneur B.

- Monsieur Salomon, chef de l'office des sports du Jura, prend la parole. Il remercie le comité pour l'invitation et transmet les salutations des trois offices des sports cantonaux à toute l'assemblée. Il constate qu'un grand travail a été fait depuis la création de FriJuNe, surtout pour les jeunes. Les offices des sports mettent tout en œuvre pour les jeunes, notamment dans le domaine sport-art-études. Pour les subventions, celles-ci varient entre les cantons, chaque canton ayant sa propre organisation pour la distribution des fonds de loterie. Il remercie les clubs/centres pour leur travail qui se fait souvent dans l'ombre. Il rappelle que le service des sports se tient à disposition pour toute information.

- Monsieur Mercier constate qu'il est toujours plus difficile, pour les petits clubs/centres d'organiser des interclubs. L'idée du TC Cortébert est de créer une « entité sportive » avec deux ou plusieurs clubs/centres. Malheureusement Swiss Tennis a répondu que ce n'était pas possible. Monsieur Mercier demande si les délégués ne pourraient pas intervenir auprès de Swiss Tennis pour savoir exactement ce qu'il en est et si des possibilités peuvent être envisagées. Monsieur Milani pense que ce n'est pas son rôle. Yves Vonlanthen se propose d'intervenir auprès de Monsieur Fischer à Swiss Tennis. Monsieur Mercier regardera avec lui après l'assemblée. Le cas échéant, Monsieur Mercier peut transmettre son projet au comité qui regardera ce qu'il peut faire auprès de Swiss Tennis.

- Monsieur de Figueiredo informe l'assemblée que le 25e championnat suisse interclubs de tennis en fauteuil roulant se déroulera à Bulle du 1^{er} au 3 avril 2011. Il en profite pour remercier FriJuNe pour son soutien financier et déplore l'attitude de Swiss Tennis qui n'en a rien à faire du tennis en fauteuil roulant.

- Le président en profite pour demander aux clubs/centres qui souhaitent la présence du président ou d'un membre du comité FriJuNe à leurs manifestations d'envoyer une invitation officielle et ceci suffisamment tôt afin que le comité puisse s'organiser pour envoyer un membre car chacun a des activités professionnelles chargées.

- Monsieur de Figueiredo aimerait savoir à combien se monte le sponsoring Camille Bloch. Le président lui répond que Camille Bloch signera un contrat Gold, soit fr. 5'000.- par année, sur trois ans. Camille Bloch offrira en plus des Ragusa lors des championnats cantonaux juniors notamment car il souhaite promouvoir sa marque auprès des jeunes. Si un club/centre a des souhaits particuliers pour des manifestations spéciales, il peut le demander au président qui regardera avec Camille Bloch.

- Monsieur Vauthier félicite le comité pour les comptes positifs. Il demande si le comité a des buts concrets à court ou moyen terme pour l'utilisation de ce bénéfice en faveur des clubs/centres. Le président lui répond que non. Monsieur Vauthier propose au comité de réfléchir à cette question si le bénéfice devait encore augmenter les prochaines années. Le président propose également aux clubs/centres de faire part de leurs idées à ce sujet mais rappelle qu'il faut le faire avant l'assemblée car il faut en tenir compte dans le budget qui doit être voté.
- Monsieur Milani a remarqué que les jeunes, subventionnés par FriJuNe, ne participent pas aux championnats cantonaux. Il demande pourquoi. Laurent Beccarelli l'informe que ce problème va se régler depuis les prochains championnats cantonaux puisque les juniors devront signer un cahier des charges (dans lequel se trouve ce point) et s'y tenir faute de quoi ils se verront privés de subventions.
- Monsieur Marquis demande au comité si ce dernier, au vu des bons comptes, serait d'accord de partager moitié-moitié la somme de fr. 20.- que le TC Porrentruy doit redonner pour ces derniers championnats cantonaux. Le comité discutera de cette question à son prochain comité et le tiendra au courant.

Le président clôt l'assemblée à 21h.

Le président :
Jean-Jacques Beuchat

La secrétaire :
Carine Morgenthaler

Tavannes, le 11 février 2011